

Concours : **Soizic part en vadrouille**

A l'occasion du prochain salon « **Créations autour du fil** » qui se tiendra à **Moncoutant les 9 et 10 Novembre 2024**, le magasin Petits Points et Dessous et le Club de Broderie de la MPT de Moncoutant organisent un concours d'art textile intitulé « **SOIZIC part en vadrouille** », en l'honneur de l'école de Broderie de Quimper qui sera notre invitée pour cette 10^{ème} édition du salon.

La Bretagne est symbolisée par ses costumes, ses coiffes, ses paysages maritimes et fleuris. Notre **Soizic s'habille, et part en vadrouille. Imaginez-la à la mer, à la campagne, dans son jardin, au marché...**

Mettez en œuvre votre savoir faire de brodeuse, couturière, patcheuse, quilteuse, dentellière, tricoteuse... Laissez aller votre imagination, vos fils et vos aiguilles...

Règlement :

1 - Les organisateurs fourniront à chaque participante un kit comprenant les éléments suivants :

- *un coupon de toile de lin ivoire 12 fils Zweigart de 35 x 35 cm*
- *une bande de lin ivoire de 25 x 8 cm pour réaliser les 3 pattes d'accrochage*
- *un coupon de tissu Stof Fabrics en coton ivoire pour faire la doublure*
- *1 écheveau de mouliné variation DMC, coloris 4065*
- *1 gabarit de Soizic que vous pouvez agrandir ou diminuer.*

2 – Toutes les fournitures présentes dans le kit doivent être utilisées partiellement ou entièrement. L'ouvrage sera hors concours, si l'une des fournitures n'a pas été utilisée. **Votre mission, si vous l'acceptez, est de représenter Soizic, costumée. Elle doit être incrustée dans un décor de votre choix : mer, campagne, jardin, maison, marché...**

3 – Possibilité de rajouter des éléments textiles (fil, ruban, galon, dentelle, cordelière, laine, tissu autre que celui fourni...) ainsi que des paillettes, boutons, perles et strass. Nous n'accepterons pas les ouvrages contenant du papier, du bois, du plâtre, de la pâte polymère ou du carton (sauf le carton de renfort).

4 - L'ouvrage sera présenté sous forme de tenture et devra être rigidifié en ajoutant un carton de renfort entre le lin et le coton de doublure lors du montage. La taille terminée sera de 30 cm x 30 cm. Il faudra ajouter 3 pattes d'accrochage de 3 cm de haut et 3 cm de large, en haut de l'ouvrage.

5 – Toutes les techniques de travail du fil sont acceptées (point de croix, broderie traditionnelle, broderie au ruban, boutis, crochet, hardanger, tapisserie, jours, patchwork, dentelle, tricot...).

6 - Votre référence devra être brodée sur la patte d'accrochage centrale. Cette référence vous sera donnée lors de votre inscription et servira au moment du vote du public. Elle devra être bien lisible.

7 - Le concours est ouvert à toutes et à tous **dans la limite de 100 participants**. Mais, pour valider votre inscription, vous devrez être présent en personne, le samedi 9 ou le dimanche 10 novembre 2024 au salon. Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée et permettra aux organisateurs de valider votre participation. Votre présence est donc indispensable sur l'un des deux jours sous peine d'annulation de votre participation, quel que soit le résultat. L'entrée sera gratuite pour les participants au concours. Nous souhaitons votre présence car l'organisation du salon est aussi une façon de promouvoir notre commune, notre département et notre région et que nous aimons les faire découvrir.

8 - Les inscriptions seront prises à partir du **1 décembre 2023** au magasin « Petits Points et Dessous », 14 Rue de la Huchette, 79300 BRESSUIRE, Tél 05-49-65-25-13. La remise des fournitures se fera contre un chèque de caution de 15 € à l'ordre de « Maison pour Tous de Moncoutant » qui sera restitué dès l'envoi de l'ouvrage réalisé, ceci pour éviter l'envoi des fournitures à des personnes qui garderaient celles-ci sans participer au concours. Au cas où à la date prévue, l'ouvrage ne serait pas arrivé pour l'exposition, le chèque sera encaissé. Les fournitures ne peuvent être offertes qu'aux participantes au concours.

9 - Les ouvrages réalisés devront être déposés ou envoyés au magasin Petits Points et Dessous, pour le **25 octobre 2024** (date limite). Aucun ouvrage arrivé après cette date ne sera pris en compte.

10 - Les ouvrages seront exposés lors du salon « Créations autour du fil » qui se tiendra à Moncoutant 79, **les 9 et 10 novembre 2024**.

11 - Après vote des exposants et du public, les 7 ouvrages qui auront réuni le plus de voix recevront un cadeau.

1^{er} Prix : Un ensemble d'accessoires et supports pour la broderie d'une valeur de 350 €

2^{ème} Prix : Un ensemble d'accessoires et supports pour la broderie d'une valeur de 250 €

3^{ème} Prix : Un ensemble d'accessoires et supports pour la broderie d'une valeur de 200 €

4^{ème} Prix : Un ensemble d'accessoires et supports pour la broderie d'une valeur de 150 €

5^{ème} Prix : Un ensemble d'accessoires et supports pour la broderie d'une valeur de 100 €

6^{ème} Prix : Un ensemble d'accessoires et supports pour la broderie d'une valeur de 50 €

7^{ème} Prix : Prix de la Ville de Moncoutant

Grâce à la générosité des exposants, chacune des 100 participantes recevra un cadeau.

12 - Chaque ouvrage sera restitué à sa propriétaire après le salon. Vous pourrez reprendre ceux-ci à la boutique à Bressuire, au Club de Broderie de la MPT de Moncoutant ou demander l'envoi par la poste.

13 - Les organisateurs s'engagent à exposer tous les ouvrages déposés, lors du Salon de Moncoutant et à les restituer dès la fin de celui-ci.

14 - Les brodeuses autorisent les organisateurs à utiliser les images des ouvrages et à nommer les brodeuses à des fins de promotion du salon (site internet ou presse locale, nationale et spécialisée).

15 – L'inscription au concours implique l'acceptation de tous les points indiqués dans le règlement.